

PRIME VELO ET ACCESSOIRES PAR LA VILLE DE LOMME

La municipalité de Lomme propose une **aide financière** pour favoriser les déplacements à vélo, destinée aux habitants majeurs de la commune.

Elle permet de financer :

l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion certifiée, jusqu'à 500 € maximum, selon le type de vélo (classique, électrique, cargos etc.) et la situation du bénéficiaire;

l'achat d'accessoires et d'équipements de sécurité (casque, siège enfant, remorque, éclairage, antivol ...), à hauteur de 50 € maximum.

Ces deux aides sont cumulables et concernent des achats réalisés à partir du 1er janvier 2026, dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible.

[Charte d'engagement](#) à télécharger / Informations supplémentaires auprès du **Service mobilités durables** au 06 31 17 56 92

<https://www.ville-lomme.fr/Lomme-au-quotidien/Nos-actions-pour/Lomme-Ville-en-TransitionS/Priorite-2-Energie-Habitat-Mobilite/La-prime-Velos-et-Accessoires>

Ville de Lomme:

1 avenue de la République

Service insertion jeunesse

59461 - Lomme Cedex

<https://www.ville-lomme.fr/>